

# Table des matières

<b>Introduction</b>	7
<i>Marc BOURGEOIS et Xavier PACE</i>	
<b>Les comptes courants d'associés : questions choisies en droit commercial et en droit des sociétés</b>	11
<i>Déborah GOL</i>	
Introduction	11
<b>Chapitre 1. Compte courant et compte d'associé</b>	12
Section 1. Le contrat de compte courant : contrat aux contours incertains – Bref rappel de la nature juridique et des caractéristiques du contrat de compte courant	12
A. Un contrat issu de la pratique commerciale et régi par les usages	12
B. Les théories explicatives de la nature juridique du compte courant	14
C. Les éléments essentiels du contrat de compte courant à travers la jurisprudence	16
Section 2. Les comptes d'associés : « ceci n'est pas un compte courant »	18
<b>Chapitre 2. Quelques aspects du régime juridique des comptes d'associés</b>	21
Section 1. Les conditions relatives à l'ouverture du compte d'associé	23
A. Les opérations susceptibles d'entrer en compte	23
B. Convention de remboursement de compte et conflits d'intérêts	24
Section 2. Vers un effacement de la dichotomie apporteur/ créancier dans le droit des entreprises en difficulté ?	26
A. La compensation entre le capital et les avances en compte courant : principes et validité	28
B. Compensation après naissance d'une situation de concours	33
Section 3. Les limites éventuelles à l'exercice par l'associé de ses droits de créancier à l'égard de la société	44
Conclusion	48

## De quelques questions juridiques propres à l'impôt des personnes physiques 51

*LUC HERVE*

Introduction 51

### **Chapitre 1. Compte courant créditeur dans le chef de l'associé ou du dirigeant 54**

Section 1. Requalification des intérêts des avances en dividendes (art. 18, alinéa 1<sup>er</sup>, 4<sup>o</sup>, du C.I.R. 92) 54

A. Introduction 54

B. Conditions d'application de la requalification et charge de la preuve 57

C. Avance comptabilisée en compte courant : position du problème 62

D. Avance comptabilisée en compte courant : évolution de la jurisprudence 66

E. Article 18, alinéa 1<sup>er</sup>, 4<sup>o</sup>, du C.I.R. 92 et disposition anti-abus 74

Section 2. La notion d'« attribution » 80

A. Introduction 80

B. Quand l'inscription d'un revenu au crédit du compte courant est-elle constitutive d'une « attribution » taxable ? 81

C. Quand l'inscription d'un prix au crédit du compte courant est-elle constitutive d'une « attribution » taxable ? 84

Section 3. Prise en charge des pertes de sa société par un dirigeant (art. 53, 15<sup>o</sup>, C.I.R. 92) 85

A. Introduction 85

B. Conditions de déductibilité 85

C. Moment de la déductibilité 89

D. Déduction d'une perte en compte courant en raison de l'irrecouvrabilité de la créance 90

Section 4. Taxation indiciaire (art. 341 C.I.R. 92) 91

A. Introduction 91

B. L'augmentation du solde créditeur d'un compte courant constitue-t-elle un indice ? 93

C. Preuve contraire à rapporter par le contribuable 94

### **Chapitre 2. Compte courant débiteur dans le chef de l'associé ou du dirigeant 95**

Section 1. Les intérêts fictifs débiteurs 95

A. Introduction 95

B. Détermination de l'avantage de toute nature lié aux intérêts fictifs 97

C. Intérêts fictifs et cotisation spéciale sur commissions secrètes	98
Section 2. L'abandon par la société d'un compte courant débiteur	100
A. Introduction	100
B. Illustrations	101
Section 3. La compensation entre intérêts créditeurs et intérêts débiteurs	102
A. Introduction	102
B. Illustrations	103
<b>Implications fiscales de quelques opérations comptables en relation avec le compte courant</b>	105
<i>Yves DEWAELE</i>	
<b>Chapitre 1. Restriction du champ d'application</b>	105
<b>Chapitre 2. Prescriptions comptables</b>	107
<b>Chapitre 3. Notions générales</b>	107
<b>Chapitre 4. Attribution de rémunérations par inscription au compte courant</b>	108
Section 1. Écritures comptables	108
Section 2. Paiement ou attribution et compte courant : conséquence fiscale	109
<b>Chapitre 5. Attribution par la société d'une avance par inscription au compte courant</b>	110
Section 1. Principes justifiant la taxation des avantages concédés au dirigeant	110
A. Illustration négative	111
B. Illustration positive	111
Section 2. Calcul de l'avantage	112
A. Fluctuations du compte courant	112
B. Pas de fluctuations du compte courant	113
Section 3. Déclaration des intérêts fictifs	114
<b>Chapitre 6. Versements en compte courant</b>	115
Section 1. Premier cas : versements en caisse	115
Section 2. Deuxième cas : la preuve par morceaux choisis	116
<b>Chapitre 7. Annulation ou abandon d'un compte courant débiteur</b>	117
Section 1. Principes	117
	191

Section 2.	Illustrations jurisprudentielles	118
A.	Abandon et contrepartie conventionnelle	118
B.	Annulation et faillite de la société	119
C.	Réduction de valeur et liquidation de la société	120
D.	Liquidation, annulation et précompte professionnel	120
E.	Liquidation et liquidateur de fait	120
<b>Chapitre 8.</b>	<b>Paiement de charges ou de fournisseurs de la société par compte courant</b>	122
Section 1.	Premier cas : pas de preuve de paiement par le dirigeant	122
Section 2.	Deuxième cas : paiement de fournisseurs avec inscription au compte courant	123
Section 3.	Troisième cas : paiement de fournisseurs sans inscription au compte courant	124
Section 4.	Commentaires	124
<b>Chapitre 9.</b>	<b>Compte courant créditeur et paiement d'intérêts</b>	127
Section 1.	Bases légales	127
Section 2.	Comment déterminer le taux (maximal) des intérêts créditeurs ?	127
A.	Utiliser le taux de l'A.R./C.I.R. 1992 ?	128
B.	Autres jurisprudences	131
C.	Conclusion	132
<b>Chapitre 10.</b>	<b>Compensation entre intérêts débiteurs et intérêts créditeurs sur compte courant ?</b>	133
<b>Chapitre 11.</b>	<b>Compte courant créditeur et augmentation de capital</b>	135
Section 1.	Augmentation de capital et société sans difficultés financières	137
Section 2.	Augmentation de capital et société en difficultés financières	139
<b>Chapitre 12.</b>	<b>Apurement d'un compte courant débiteur par le bénéficiaire</b>	144
<b>Chapitre 13.</b>	<b>Intervention dans la perte d'une société et compte courant</b>	146
<b>Chapitre 14.</b>	<b>De quelques opérations hypothétiques</b>	147
Section 1.	Régularisation de comptes clients	147
Section 2.	Factures de vente erronées et corrections frauduleuses	148
Section 3.	Régularisation de comptes fournisseurs	149

<b>Chapitre 15. Compte courant entre sociétés – Opérations de financement</b>	150
<b>Le compte courant et la T.V.A.</b>	153
<i>Vincent SEPULCHRE</i>	
<b>Chapitre 1. Préalable : la T.V.A. et les idées de débit et de crédit inhérentes à un compte courant</b>	153
<b>Chapitre 2. Le compte courant peut-il générer de la T.V.A. due?</b>	155
Section 1. Généralités	155
Section 2. L'existence d'un bien ou d'un service fourni à un tiers, requise pour l'imposabilité à la T.V.A.	156
Section 3. L'existence d'une contrepartie au bien ou au service fourni à ce tiers, requise pour l'imposabilité à la T.V.A.	157
<b>Chapitre 3. La gestion de la T.V.A. par un procédé de compte courant au sein de l'administration, qui permet la compensation interne entre T.V.A. dues et T.V.A. déductibles par un assujetti</b>	160
Section 1. La neutralité de la T.V.A. dans la chaîne économique de production des biens et des services : le droit à déduction de la T.V.A. acquittée en amont par le producteur de biens et de services	160
Section 2. Le mode d'exercice de la déduction par la compensation interne sur la T.V.A. due	161
Section 3. La compensation légale des articles 45, § 1 <sup>er</sup> , et 47 du Code de la T.V.A. et les termes de grâce prononcés par le juge	164
A. La problématique	164
B. L'article 1244 du Code civil	164
C. L'article 1244 du Code civil est-il applicable en matière fiscale?	165
D. L'arrêt de la Cour de cassation du 24 avril 2008	168
Section 4. La technique de gestion administrative : le compte courant et le compte spécial T.V.A.	169
A. Le compte courant T.V.A.	169
B. Le compte spécial T.V.A.	170

<b>Les aspects comptables du compte courant</b>	173
<i>Wilfried NIESSEN et Giuseppina CAPODICI</i>	
<b>Chapitre 1. Compte courant financier</b>	173
<b>Chapitre 2. Compte courant T.V.A.</b>	174
Section 1. Le compte courant T.V.A. côté administration T.V.A.	174
A. Imputation des paiements (art. 6 de l'arrêté royal n° 24)	175
B. Restitution	175
Section 2. Le compte courant T.V.A. côté comptabilité de l'entreprise	175
<b>Chapitre 3. Compte spécial T.V.A. (art. 8 de l'arrêté royal n° 24)</b>	177
<b>Chapitre 4. Comptes courants des associés</b>	178
Section 1. Compte courant des associés débiteur	178
A. Compte courant débiteur et justificatifs	179
B. Compte courant des associés débiteur et le fisc	179
C. Que faire pour éviter la taxation et apurer le compte courant ?	180
Section 2. Compte courant des associés créateur	180
A. Avances	180
B. Intérêts créateurs	181
C. Comment apurer un compte courant créateur ? Quelles conséquences fiscales ?	181
D. Compte courant créateur et bilan	184
<b>Chapitre 5. Compte courant O.N.S.S.</b>	185
Section 1. Sanctions O.N.S.S. : exonération partielle/totale	185
Section 2. Problèmes potentiels en cas de passage par un secrétariat social	186
<b>Chapitre 6. Compte courant précompte professionnel</b>	187
Section 1. Réduction A.I.P.	187
Section 2. Redistribution des charges sociales	187
Section 3. Imputations directes	188